

Avril 2026

Numéro **100**



BULLETIN MUNICIPAL de SACQUENAY



*En haut de g à d : Marie Bagnard, Julien Legaye, Jean-Noel Truchot,
Noelle Challand, Maxime Laprévotte,*

*En bas de g à d : Manon Moret, Gisèle Perchet, Virginie Tramalloni,
Aline Floch, Jérôme Laprévotte et Jean-Marc Jardel*



SOMMAIRE

- ❖ Vie du conseil municipal
- ❖ Compte-rendu du conseil municipal
 - ❖ Liste membres conseil
 - ❖ Articles parus
 - ❖ Infos
- ❖ Manifestations à venir
 - ❖ Tarif eau
 - ❖ Pêle-mêle

Vie du conseil municipal

Après des records de pluie, le printemps arrive enfin ! La nature se réveille, les crocus, primevères et bourgeons pointent çà et là. Les jours rallongent et le soleil revient, nous en avons tant besoin !

Si la nature se renouvelle, l'équipe municipale aussi. En effet, les élections qui ont eu lieu le 15 mars ont changé le visage du conseil en donnant un vent de jeunesse sur celui-ci. Par rapport aux précédentes élections municipales où chacun pouvait exprimer ses choix, le taux de participation a été faible en raison de la nouvelle loi qui nous oblige à une liste unique et paritaire. Nous nous étions manifesté lors du vote de cette loi et le résultat prévisible est bien là ! (voir bulletin avril 2025). Pour ma part, ce sera mon 4^e et dernier mandat, que j'accomplirai dans le même esprit. Par contre, je ne renouvellerai pas mon mandat de président du syndicat de l'eau.

Malgré tout, ensemble nous poursuivrons nos projets qui dépendent...du budget... Le nôtre est équilibré, ce qui nous permettra de poursuivre la réfection de la maison Hucherot pour un coût de 209 653,46 HT €. Nous espérons être subventionné à hauteur de 70%, mais le contexte économique de la France risque de réduire les aides. L'appel d'offres a été lancé, nous en attendons le résultat. La réfection de l'école qui était au programme 2026 sera repoussée d'un an en raison d'un retard du SICECO dans l'analyse du dossier.

Autres infos : Nous ne pouvons plus faire traiter les rives d'eau dans les rues du village, j'appelle donc chaque habitant à nettoyer les bords de trottoir devant chez lui. Un village propre est un village agréable à vivre.

-La tonte du gazon a été encore confiée à l'entreprise PAUFFARD de Chazeuil, de ce fait nous avons mis en vente notre tondeuse achetée fin 2023 et qui n'a fonctionné que 120 heures. Occasion à saisir !

- L'extension du lotissement de la Cras est terminé, les lots en vente au prix de 30€ le M².
- Les frênes de la descente de la fontaine de cour commençaient à mourir à cause de la maladie. Avant qu'ils ne perdent de leur valeur et pour éviter leur chute, nous les avons vendu pour 500€ à l'entreprise MANZONI à suivi un appel pour débiter les têtes sans succès. C'est donc Eric CHALLAND, Gérard MEOT et moi-même qui les ont débitées pour libérer la route au plus vite.

Tony CORVACE, aidé à la préparation par Christian BROCARD, a posé bénévolement les couvertines sur le mur du réservoir rue de la Cras. Cette finition met en valeur ce muret de pierres, alors qu'il soit remercié du temps passé et de la précision de son travail.

La fête de Pâques arrive ce week-end, à côté du manège pour enfants, le Poney fringant ouvrira ses portes pour nous accueillir dans ce lieu de rencontre.

Alors bonne fête à tous !

Le Maire : Jean-Noël TRUCHOT

Quatrième mandat de maire pour Jean-Noël Truchot



Bien Public, photo Rémy Monget

Encart explicatif de la part de Virginie 1^{er} adjointe :

Bien que j'ai été désignée tête de liste et que celle-ci ait été conduite sous ma responsabilité, cela ne signifie pas pour autant que je me présente en tant que candidate au poste de maire. Cette situation s'explique principalement par les règles de parité applicables aux listes électorales, ainsi que par la composition des personnes souhaitant s'engager dans cette démarche.

Par ailleurs, il est important de rappeler que ce n'est pas la tête de liste qui devient automatiquement maire. En effet, le maire est élu par le conseil municipal, parmi les conseillers élus. Le fait d'être en tête de liste ne garantit donc en aucun cas d'être élu(e) maire.

Concernant le manque d'explication perçu, nous avons pourtant veillé à rendre le déroulement des élections clair et accessible à tous. L'ensemble des informations était disponible sur notre site internet, et nous restions à disposition pour répondre aux questions. La secrétaire, Jean-Noël ainsi que moi-même étions disponibles pour vous orienter et vous apporter des précisions si nécessaire.

Je reste bien entendu engagée dans le projet collectif porté par cette liste et dans le bon fonctionnement de l'équipe.

Je vous remercie de votre compréhension. Virginie

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 FEVRIER 2026 à 20 HEURES

Présents : Tous

DELIBERATION : Autorisation de la vente d'un lot à la Cras d'une surface de 419 M2 à 30 € leM2 soit 12 570 à Kévin MULARD et Laurie DUVAL demeurant 28 Rue de la Cras à SACQUENAY

DELIBERATION : Approbation du nouveau montant des attributions de compensation par la com com

DELIBERATION : Approbation des devis ESTIVALET Thierry , EMD et TC Confort pour les travaux de l'école afin de faire les demandes de subvention

DELIBERATION : Convention pour la transmission des actes à la Préfecture , autorisation du conseil pour signer la convention .

VOTE DU BUDGET : En raison d'une panne informatique du réseau Hélios (réseau des finances publiques) les comptes administratif et de gestion ne peuvent être réalisés , le vote du budget est donc reporté lorsque ceux-ci pourront être produits .

QUESTIONS DIVERSES :

-Vente tondeuse, le conseil charge le Maire de vendre suite inutilisation .

-Fête de Pâques , place de la charme , ouverture du Poney Fringuant

-Tour de garde des élections municipales , transport des plis

-Actualité sur l'arrêt des éoliennes , le Préfet a refait son arrêté d'exploiter avec la mention de protection des milans , mais il y a un délai de 18 Mois pour repasser en cour de cassation , donc le fonctionnement ne pourra reprendre avant cette date . Vensolair doit trouver des mesures compensatoires (jachères et forêts) ou les milans pourront s'arrêter !!

-Devis ESTIVALET Thierry , rideau à la fenêtre de la scène de la salle des fêtes , le conseil décide de remplacer ce projet par un rideau ignifugé .

-C.R budget SIVOS , EAU et CR réunion de la com com du 28 Janvier évoqués

-Cérémonie du 19 Mars , le Maire étant absent , c'est Virginie qui officiera . Rendez-vous à 18 heures au cimetière et 18H15 au monument .

-Procédure de l'appel d'offres de la maison HUCHEROT , le conseil apporte quelques modifications pour réduire la dépense .

-Suite à menace de chute des frênes morts de la descente du chemin de la fontaine de cour , le conseil décide de les mettre en vente , proposition de la maison MANZONI 400 € accepté . Les têtes pourront être débitées sur demande par les habitants mais dans la foulée de l'abattage .

-Michaël BELPOIS du champ aux rats demande l'autorisation de faire une petite vente de Pizzas sur son site ,en accord avec le vendeur du vendredi , le conseil donne son accord .

-Le conseil remercie l'entreprise EMD pour son forfait avec geste commercial pour la pose et dépose des illuminations . La date de la prochaine réunion du conseil ne peut être fixée pour le vote du budget .

Le Maire

JN TRUCHOT



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MARS 2026 à 19 HEURES

Présents : tous sauf MEOT Benoit et JEANNOT Corinne

VOTE du compte administratif 2025 : budget commune à l'unanimité et lotissement la Cras II : 5 pour

Budget commune :

Dépenses de fonctionnement :	232 607.87 €	Dépenses d'investissement :	336 819.78 €
Recettes de fonctionnement :	457 191.35 €	Recettes d'investissement :	353 812.36 €
Excédent de fonctionnement :	224 583.48 €	Excédent d'investissement :	+ 16 992.58 €

Excédent global : 241 576.06 €

Budget La Cras II

Dépenses de fonctionnement :	27 027.38 €	Dépenses d'investissement :	27 154.38 €
Recettes de fonctionnement :	27 027.38 €	Recettes d'investissement :	27 154.38 €
Excédent de fonctionnement :	0 €	Déficit d'investissement :	0 €

Excédent global : 0 €

Vote du compte de gestion 2025- budget commune à l'unanimité et lotissement La Cras II à l'unanimité
Résultats identiques au compte administratif 2025 de la commune pour les deux budgets.

Vote des taux de fiscalité en 2026 à l'unanimité, taux inchangés par rapport en 2025

Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41.49 %

Taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.69%

Taux de la taxe habitation sur les résidences secondaires : 16.17 % (reprise du taux de l'année 2019)

Affectation du résultat 2025 (budget commune et lotissement La Cras II) à l'unanimité
Budget commune : 241 576.06 €

Vote du budget primitif 2026 (budget commune et lotissement La Cras II) à l'unanimité

Budget commune	Fonctionnement recettes :	460 703.06 €
	Fonctionnement dépenses :	286 293.00 €
	Investissement recettes :	380 500.00 €
	Investissement dépenses :	380 500.00 €

Budget Cras II	Fonctionnement recettes :	27 027.38 €
	Fonctionnement dépenses :	27 027.38 €
	Investissement recettes et dépenses :	27 027.38 €

QUESTIONS DIVERSES :

-Vente tondeuse, le conseil fixe à 5300 € avec possibilité de négocier dans un second temps

-Fixation d'une date pour les élections municipales, élection du Maire, adjoints et attribution des tâches diverses (vendredi 20 Mars à 20 heures)

FIXE, la prochaine réunion du conseil au Vendredi 20 Mars à 20 h00

Le Maire :

JN TRUCHOT



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026 0 20 HEURES

Présents : Tous

Installation du Conseil Municipal :

La séance a été ouverte sous la Présidence de M. TRUCHOT Jean-Noël, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal présents installés dans leurs fonctions.

Election du Maire : le plus âgé des membres présents du conseil municipal (Jean-Noël TRUCHOT) a pris la présidence de l'assemblée et procède à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré onze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

LAPREVOTE Maxime et MEOT Gisèle ont été désignés en tant qu'assesseurs.

Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletin nul : 0

Nombre de bulletin blanc : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Jean-Noël TRUCHOT = 11 voix

M. TRUCHOT Jean-Noël a été proclamé maire par 11 voix et a immédiatement été installé.

Détermination du nombre d'adjoint(s) et élection du ou des adjoint(s)

Sous la présidence de M. TRUCHOT Jean-Noël élu maire, le conseil a été invité à procéder à l'élection des adjoints (minimum 1 et maximum 3 correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil). Il a rappelé que les adjoints sont élus par liste paritaire selon les mêmes modalités que le maire. En application des délibérations antérieures, la commune disposait d'un seul adjoint. Au vu des éléments, le conseil a fixé à 1 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election

Election du 1^{er} adjoint :

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletin nul : 0

Nombre de bulletin blanc : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

TRAMALLONI Virginie = 11 voix

Mme TRAMALLONI Virginie a été proclamée 1^{ère} adjointe et a immédiatement été installée.

Indemnité de l'adjoint :

Le conseil décide d'attribuer l'indemnité maximale pour un adjoint, soit le taux de 10.89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique correspondant à 447.64 € brute par mois.

Pour information, le maire aura droit à l'indemnité maximale soit le taux de 28.1% de l'indice brut terminal de la fonction publique correspond à 1 155.06 € brut par mois.

DELIBERATION : des délégations consenties au Maire par le Conseil municipal

CONSTITUTION : des commissions communales : détail dans la pièce jointe,

DESIGNATION : des membres aux différents syndicats : détail dans la pièce jointe,

DELIBERATION : relative aux cadeaux

DELIBERATION : Prix du bois pour les affouages, le conseil décide d'augmenter d'un euro les affouages pour les habitants de la commune, soit de le fixer à 5 € le stère et 6 € pour les coupes d'acacia. Le reste de la délibération de 2019 à ce sujet reste sans changement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Clés de la décharge : LEGAYE Julien et LAPREVOTE Maxime
- Date journée Citoyenne : Samedi 13 juin à 9 heures.
- Fixation des jours de réunion du conseil : les Mardis
- Problème d'odeurs dans les sanitaires de l'école, Julien va accompagner le Maire pour chercher l'origine.
- Le conseil demande de réfléchir à la remise en route du Noël des enfants et du 14 Juillet sous la forme jeux.
- Intervillage à ORVILLE le 13 Septembre 2026

FIXE , la prochaine réunion au Mardi 21 Avril 2026 à 20 heures

Le Maire

JN TRUCHOT



REUNION DU 20 MARS 2026

Liste des membres aux différents syndicats et commissions communales

- SIVOS des 4 villages :
 - titulaires : BAGNARD MARIE, TRAMALLONI Virginie, TRUCHOT Jean-Noël
 - suppléants : FLOCH Aline, LEGAYE Julien, JARDEL Jean-Marc
- Syndicat d'électrification :
 - Titulaire : LAPREVOTE Jérôme
 - suppléant : LEGAYE Julien
- Communauté de communes Tille et Venelle :
 - Titulaire : TRUCHOT Jean-Noël
 - Suppléant : TRAMALLONI Virginie,
- Syndicat des eaux de la Haute-Vingeanne
 - Titulaire : TRUCHOT Jean-Noël, FLOCH Aline
 - Suppléant : LAPREVOTE Maxime, LEGAYE Julien
- Correspondant défense : TRUCHOT Jean-Noël
- Conseiller municipal correspondant incendie et secours : TRAMALLONI Virginie
- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Titulaire : TRUCHOT Jean-Noël, suppléant : TRAMALLONI Virginie
- Commission des travaux : PERCHET Gisèle, LAPREVOTE Maxime, JARDEL Jean-Marc, LEGAYE Julien
- Commission d'ouverture des plis : PERCHET Gisèle, LAPREVOTE Maxime, JARDEL Jean-Marc, LEGAYE Julien,
- Commission voirie : TRUCHOT Jean-Noël, LAPREVOTE Jérôme, CHALLAND Noëlle, JARDEL Jean-Marc, LAPREVOTE Maxime,
- Commission fêtes et cérémonies : TRAMALLONI Virginie, FLOCH Aline, CHALLAND Noëlle, BAGNARD Marie, MORET Manon, LAPREVOTE Jérôme,
- Commission communication : TRAMALLONI Virginie, FLOCH Aline,
- Commission finances : PERCHET Gisèle, JARDEL Jean-Marc, TRAMALLONI Virginie, LEGAYE Julien,
- Commission garants forestiers ONF : LAPREVOTE Jérôme, LAPREVOTE Maxime,
- Commission fleurissement : CHALLAND Noëlle, PERCHET Gisèle, BAGNARD Marie,
- Commission caravane : LEGAYE Julien, JARDEL Jean-Marc
- Commission cimetière : TRUCHOT Jean-Noël, TRAMALLONI Virginie,
- Commission conseil école : BAGNARD Marie, TRAMALLONI Virginie, LEGAYE Julien,
- Commission assainissement : titulaire : TRAMALLONI Virginie, suppléant : TRUCHOT Jean-Noël
- Salle des fêtes : TRAMALLONI Virginie, CHALLAND Noëlle,
- Clé de la décharge : LEGAYE Julien, LAPREVOTE Maxime

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL 2026-2033

NOM	Prénom	Adresse	Code Postal	Commune	date de naissance	Tél fixe	Tél portable	email
MAIRIE		17 rue de l'Hôpital	21260	SACQUENAY		03.80.75.82.02 OU 09.64.44.87.74		<u>commune-de-sacquenay@orange.fr</u>
COURTY	Agnès	4 place du Grand Puits	52190	CUSEY		03.25.87.14.55	06.84.70.20.48	
BAGNARD	Marie	2 chemin de Richecourt	21260	SACQUENAY	26/04/1987		06.30.19.40.85	<u>l.bagnard@gmail.com</u>
CHALLAND	Noëlle	21 rue dela Montolle	21260	SACQUENAY	30/07/2001		06.72.65.01.39	<u>challandr@gmail.com</u>
FLOCH	Aline	1 place de la Charme	21260	SACQUENAY	18/05/1979		06.22.26.70.24	<u>atelier.creation@hotmail.fr</u>
JARDEL	Jean-Marc	5 rue de Chassagne	21260	SACQUENAY	08/11/1969	03 80 75 85 16	06.30.37.04.19	<u>jeanmarc.jardel@gmail.com</u>
LAPREVOTE	Jérôme	12 rue de Chassagne	21260	SACQUENAY	16/07/1983		06.32.28.73.74	<u>jlaprevote1@orange.fr</u>
LAPREVOTE	Maxime	14 rue de Chassagne	21260	SACQUENAY	09/08/2000		06.21.15.57.15	<u>maximelaprevote@gmail.com</u>
LEGAYE	Julien	17 rue de la Cras	21260	SACQUENAY	14/12/1991		06.50.86.88.85	<u>legavejulien@hotmail.com</u>
MORET PERCHET	Gisèle	6 rue de Malgouverne	21260	SACQUENAY	14/08/1953		06.70.10.27.20	<u>giselelucie@gmail.com</u>
MORET	Manon	23 rue dela Montolle	21260	SACQUENAY	13/10/2005		06.82.07.82.21	<u>manon.moret21@gmail.com</u>
TRAMALLONI	Virginie	19 rue de l'Hôpital	21260	SACQUENAY	14/05/1975	03 80 75 89 06	06.14.10.16.96	<u>tramalloniv@gmail.com</u>
TRUCHOT	Jean-Noël	15 rue de la Cras	21260	SACQUENAY	09/08/1951	03 80 75 94 48	06.36.59.84.47	<u>intruchot@orange.fr</u>

avec Fontaine-Française

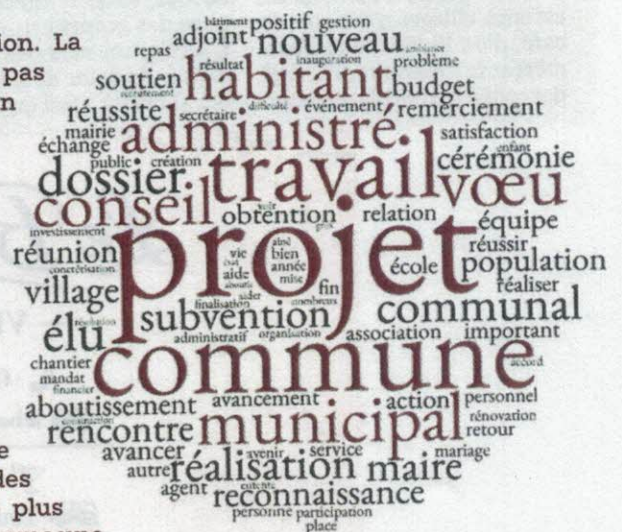
Le maire de Sacquenay, Jean-Noël Truchot, a présenté ses vœux à la salle des fêtes, Vendredi 16 janvier, le maire Jean-Noël Truchot a présenté ses vœux aux habitants de Sacquenay à la salle des fêtes. Charles Barrière, conseiller départemental était également présent. Le premier édile, également président du syndicat des eaux, a notamment annoncé le projet de fusion avec Fontaine-Française pour la distribution de l'eau potable et la nécessité prochaine de s'équiper de filtres à charbon coûteux, d'une valeur de 600 000 €. Pour clôturer la cérémonie, le premier édile a accueilli les nouveaux habitants de la commune.



Santé des maires : les joies de l'engagement

ÉVÉNEMENTS POSITIFS

La réussite d'un projet est le plus fort motif de satisfaction. La notion de « projet » est centrale dans la vie d'un maire. Il n'est pas surprenant que la fin d'un projet, marque de sa réussite, soit un des satisfacteurs les plus élevés de la vie du maire. En deuxième position, les cérémonies ou célébrations sont des événements vécus comme étant très positifs. Cette forte satisfaction atteste de l'importance de la fonction de représentation du maire, fonction qui est une source de plaisir, de joie partagée et vraisemblablement de fierté de la part du maire. Vient ensuite en troisième position une bonne entente avec l'équipe municipale, suivi de près par une bonne entente avec les agents dont il assume la responsabilité. Les satisfacteurs liés à des aspects récurrents de la gestion municipale, bien qu'importants, ont tendance à obtenir des scores d'intensité plus bas. Les réunions et rencontres positives, l'aide apportée pour résoudre le problème d'un habitant ou la bonne gestion des obligations communales sont des satisfacteurs d'intensité plus moyenne. Le cadre de vie de la commune ressort également comme une source de satisfaction pour les maires.



« Cela fait bouger le village » : une habitante crée un bar itinérant

Une habitante de Sacquenay, Sabrina Viers, a imaginé un nouveau concept : le bar itinérant. Il anime la place du village durant les week-ends et est appelé à se déplacer dans les villages voisins, dépourvus de café.

Sabrina Viers, tout juste la trentaine et habitante de Sacquenay depuis le mois d'octobre, a ouvert, samedi 10 mars, *Le Bar à Lulu*, place de la Charme, au cœur du village. Un bar pas comme les autres puisqu'il est itinérant et appelé à se déplacer au sein des communes voisines, dépourvues de café. « Je suis devenue commerçante. Avant, j'étais commerciale chez Kartmania, chez qui j'ai gravi tous les échelons jusqu'à devenir développeuse [pour] toute la France pour cette enseigne du monde du karting. Je me suis reconvertie [après] un licenciement intervenu en 2024. »

« J'adore les échanges et les sourires »

Ce n'est pas le premier virage professionnel pris par la jeune femme : « J'ai obtenu une licence de sciences de l'éducation afin de devenir professeure des écoles, puis j'ai bifurqué vers le secteur commercial *via* mon job d'étudiante. » Après son licenciement, une idée a germé : « Je suis partie d'un constat, certains villages n'ont plus de café, d'où l'idée d'être commerçante itinérante. J'ai déjà des contacts avec plusieurs au-



Sabrina Viers a imaginé un bar itinérant, *Le Bar à Lulu*. Appelé à se déplacer dans les villages voisins, il anime la place du village de Sacquenay durant les week-ends. Photo Rémy Monget

tres municipalités du secteur. » Celle qui aime le contact avec les gens et rencontrer de nouvelles personnes a investi 8 000 € pour se lancer dans ce projet. « J'adore les échanges et les sourires. Un bar est un lieu qui favorise le lien social entre les habitants d'une commune. Cela fait bouger le village et les gens se rencontrent. »

Sabrina Viers a suivi des formations avec l'HACCP, Hazard Analysis Critical Control Point ou Analyse des dangers et maîtrise des points critiques en français, une méthode utilisée dans le domaine de la sécurité des aliments, ainsi qu'une for-

« Je suis partie d'un constat, certains villages n'ont plus de café, d'où l'idée d'être commerçante itinérante. »

Sabrina Viers, fondatrice du *Bar à Lulu*

mation dispensée par l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih). La municipalité a pris un arrêté municipal autorisant ce débit de boissons.

Le Bar à Lulu, nommé ainsi en hommage à son grand-père Lucien, un bon vivant, sera ouvert les samedis, de 10 à 21 heures, et les dimanches, de 8 à 19

heures. « Thé, café, boissons sans alcool, bières biologiques locales de la brasserie Lingone de Rivière-les-Fosses (52) et fromages de la fromagerie Germain de Vaux-sous-Aubigny (52) » seront proposés aux clients ainsi que des planches de charcuterie et de fromages.

● Rémy Monget (CLP)

● Contact ● Tél. 06 51 39 38 31.

Le Bar à Lulu



— VIERS Sarah —

☎ 06 51 39 38 31

✉ lebaralulu@outlook.fr

🍷 Bar ambulant

🚐 Tournée des villages

🎉 Événements & soirées privées

📍 Le Bar à Lulu | 📷 lebaralulu21

INFOS



Panneau Pocket est disponible pour la commune de Sacquenay
Depuis votre ordinateur <https://app.panneaupocket.com/> en sélectionnant votre commune. Depuis votre téléphone

1. Rendez-vous sur [Play Store](#), [App Store](#) ou [AppGallery](#)
2. Recherchez **PanneauPocket**.
3. Téléchargez l'application gratuitement.
4. Ajoutez votre commune à votre liste de favoris, et c'est parti !

Vous avez sans doute reçu des flyers dans les boîtes aux lettres, pour inciter les personnes qui ne sont pas encore raccordées à se mettre **à la fibre, échéance 2030** ...car les personnes qui ne seront pas raccordées à la fibre à cette échéance n'auront plus de téléphone.



TERRAINS A VENDRE à Sacquenay
rue de la Cras : 4 parcelles (795 à 900 M2)
viabilisées, constructibles 30€ le M2.
Informations à la mairie 17 rue de l'hôpital
ou au 03 80 75 82 02

Mardi 7 avril et 5 mai, **atelier informatique** 9h/11h
à la mairie. Inscription au **06 38 40 78 22**



Qui a emprunté la **clé de la décharge** et ne l'a pas rapporté chez le Maire ? Si c'est votre cas, il est temps de le faire et ainsi rendre service aux futures emprunteurs...

Vous aimez lire ? Vous avez le choix entre notre modeste armoire à livres ainsi que la bibliothèque de Fontaine-Française
4 place Henri IV
21610 Fontaine-Française
Téléphone : **09 71 36 57 64** ouverte les
Mercredi: 9:30-11:30, 15:00-17:00
Samedi: 10:00-12:00

ou *Médiathèque Municipale Réquichot*
20 rue de la Patenée
21260 Selongey
Téléphone : **03 80 75 55 6** ouverte

Lundi: 16:30-18:30
Mardi: 12:30-13:30
Mercredi: 15:00-18:00
Vendredi: 16:30-18:30
Samedi: 10:00-12:00



Les Compagnons de la Charme présentent

2026

LE PONEY FRINGANT SACQUENAY 21260

Concerts saison 2026

- 28 mars - Toxic Frogs / St-Patrick
- 6 juin - Anaëlle Trumka / musique du Mississippi
- 27 juin - Festival du Poney Fringant
Les Manches à Cordes - Tikis Toes - Bad Ticket
Michalon - Violet Rock Tribu
- 11 juillet - Simon Lebens et Nicolás Lartaun
Piano et chant baryton / musique classique
- 8 août - Barth Sky / rock
- 12 septembre - Red Beans & Peppers Sauce / rock

Ouvertures du bistrot

- 5 avril dimanche de Pâques / Bar et restauration 16h-minuit
Animation musicale avec Frida Lohika et son accordéon
- 14 juillet / Bar et restauration 16h-minuit
- Tous les vendredis du 5 juin au 18 septembre / Bar 18h-minuit
Activités diverses / Cours de danse rock pour débutant etc.

www.poneyfringant.fr ☎ 0679023008 [f](#) leponeyfringant

Vous avez besoin de contacter le Maire ?
voici son numéro personnel :
06 36 59 84 47



Manifestations à venir



La fête du Pâques aura lieu le **samedi 4 et dimanche 5 avril**.
Manège pour enfants place de la Charme, à côté du poney fringant. Celui-ci sera ouvert et vous proposera buvette et petite restauration (réservation conseillée). Frida LOHKA assurera l'animation musicale

8 mai, place du monument
FOIRE AUX FLEURS et à l'ARTISANAT

Buffet, buvette

Pour les enfants, STRUCTURE GONFLABLE GRATUITE



Le 8 mai, nous commémorerons le 81^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe lors d'une **cérémonie au cimetière à 18h**, puis continuation devant les monuments aux morts. L'occasion de rendre un hommage à

fête de la saint Jean

Le 19 juin à partir de 19h30, derrière la mairie, venez passer une soirée estivale animée par les SNIC'FOUS.



Buffet
Buvette
Pizzas

ET ENFIN, PRÉPAREZ-VOUS POUR LE
VIDE GRENIER QUI AURA LIEU
COMME TOUS LES ANS LE SAMEDI
15 AOÛT



Le 13 juin de 9h à 12h

Munis de vos pioches, râteaux, pelles et seaux sans oublier la brouette, venez participer à cette matinée citoyenne de nettoyage en divers endroits du village.

Pour vous remercier, à 12h30, repas offert par la municipalité, si vous le souhaitez apporter le dessert

Inscription (à cause du repas) avant le 7 juin auprès de Virginie Tramalloni 19 rue de l'hôpital ou la Mairie.

NOM Famille :

Nombres de personnes :

TARIFS DE L'EAU AU 1^{ER} JANVIER 2026 POUR 120 M3

Les tarifs sont HT (TVA : 5.5%). Il n'y a pas de TVA sur l'assainissement.

TARIFS SAUR

➤ Eau

Abonnement : 54.86 € par an

Consommation :

Tranche de 1 à 120m3 : 1.8861 €

Tranche de 120 à 360m3 : 1.7701 €

Tranche de 361 à 1000m3 : 1.1898 €

Tranche de 1001 à xxm3 : 0.7754 €

TARIFS SYNDICAT

➤ Eau

Abonnement : 100 € par an

Consommation : 0,22 €/m3

➤ Assainissement

Part fixe : 100 euros

Part variable 0 à 20 m3 : forfait 21.34 euros

21 à 40 m3 : 0.8. euros le m3

41 à 60 m3 : 0.92 euros le m3

61 à 90 m3 : 1.06 euros le m3

90 à 120 m3 : 1.22 euros le m3

120 à 150 m3 : 1.40 euros le m3

151 et plus : 1.5 euros le m3

REDEVANCE AGENCE DE L'EAU

EAU

Redevance sur la consommation d'eau potable : 0.39 €/m3

Redevance performance des réseaux d'eau potable : 0.037 €/m3

Redevance prélèvement ressource : 0.047 €/m3

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif : 0.036 €/m3

➤ Prix 120 m3 sans assainissement :

Abonnement : 154.86 €

Déléataire : 54.86 €

Syndicat : 100.00 €

Cout pour 120 m3 : 310.08 €

SAUR : $120 * 1.89 =$

226.80 €

Syndicat : $120 * 0.22 =$

26.40 €

Agence de l'eau : $(120 * 0.39) + (120 * 0.037) + (120 * 0.047) =$

56.88 €

Prix de l'eau sans assainissement 2.58 €/m3 avec un abonnement de 154.86 €

➤ Prix 120 m3 avec assainissement

Abonnement : 254.86 €

Part fixe Part fixe : 100 €

Abonnement SAUR : 154.86 €

Cout pour 120 m3 : 438.54 €

SAUR : $120 * 1.89 =$

226.80 €

Syndicat : $120 * 0.22 =$

26.40 €

Agence de l'eau : $(120 * 0.39) + (120 * 0.037) + (120 * 0.047) =$

56.88 €

Syndicat : $21.34 + (0.8*20) + (0.92*20) + (1.06*30) + (1.22*30) =$

124.14 €

Agence d l'eau : $120 * 0.036 =$

4.32 €

Pris de l'eau avec assainissement 3.65 €/m3 avec un abonnement et une part fixe de 254.86 €

Prix 2025 : Prix de l'eau sans assainissement 2.57 €/m3 avec un abonnement de 155.66 €

Prix de l'eau avec assainissement 3.61 €/m3 avec un abonnement de 255.36 €

LA CARTE AVANTAGES JEUNES

2 400
partenaires

Plus de

3 600

réductions et gratuités dans tous les domaines : culture, sport, loisirs, vie quotidienne...

70 €
prix public

LES PRINCIPAUX AVANTAGES



Un bon d'achat de 6 € valable dans les librairies partenaires (offert par la Région Bourgogne-Franche-Comté)



Des tarifs exclusifs au cinéma



Des entrées gratuites et des réductions pour des spectacles, des festivals, des sites patrimoniaux et des musées



Des entrées gratuites à la piscine, à la patinoire...



Des réductions pour le sport, les activités de loisirs (ski, bowling, karting, accrobranche, escape game...)



Des sorties à la journée pour des parcs d'attractions



Des gratuités et réductions pour toutes les activités de la vie quotidienne (shopping, resto, auto-école, santé, transport...)

**Un outil au service
de la politique jeunesse**
de votre collectivité !



Près de

100 000

TITULAIRES

en Bourgogne-Franche-Comté



Plus de

900

COLLECTIVITÉS
déjà partenaires

CULTURE GÉNÉRALE

PICASSO A-T-IL DES SECRETS POUR VOUS ?
VÉRIFIEZ-LE EN COCHANT LES BONNES RÉPONSES !

- Quel est son véritable nom ?
 - Pablo Ruiz y Picasso
 - Paolo del Picasso
 - Paco Solo Picasso
- En quelle année a-t-il vu le jour ?
 - 1841
 - 1881
 - 1911
- Laquelle de ces toiles appartient à la période bleue ?
 - La Coiffure
 - Femme au corbeau
 - La Vie
- Quel est le titre de sa première œuvre cubiste ?
 - Les Demoiselles d'Avignon
 - Le Moulin de la Galette
 - L'Étreinte
- Quelle profession exerçait Olga Koklova, qu'il épousa en 1918 ?
 - styliste
 - danseuse
 - serveuse
- Laquelle de ses toiles retrace le bombardement d'une ville par l'aviation allemande en 1937 ?
 - Fille et soldat
 - Guernica
 - Femme debout



Maintenant passons au sport! Ou plus exactement voyons si vous avez une bonne mémoire des grands moments sportifs.

Regardez pendant 1 minute la liste des 11 joueurs de l'équipe de France de football ayant participé à la coupe du monde en 1998. Puis cachez la liste et notez sur une feuille de papier le nom de tous les joueurs.

Fabien BARTHEZ
Lilian THURAM
Franck LEBCEUF
Vinxente LIZARAZU
Christian KAREMBEU
Didier DESCHAMPS
Emmanuel PETIT
Zinédine ZIDANE
Youri DJORKAEFF
Stéphane GUIVARC'H
Marcel DESSAILLY

Cotation

Comptez 1 point par nom de joueur retrouvé.

Total sur 11.

Inférieur à 6 points : le foot n'est pas votre truc!

Entre 6 et 8 points : votre intérêt pour le foot est probablement modéré...

Supérieur à 8 points : vous êtes un passionné de foot! Un as du ballon.

Animaux :

E D

Fruits et légumes :

E N

Pays :

E N

R I A P A O E S P I D N O T S



RÉCRÉATION

JOUONS AU PETIT BAC ! REMPLISSEZ LES CASES EN VOUS AIDANT DES LETTRES PROPOSÉES POUR FORMER TROIS MOTS COMMENÇANT PAR E ET CORRESPONDANT AU THÈME DEMANDÉ. CHAQUE LETTRE NE PEUT ÊTRE UTILISÉE QU'UNE FOIS !

SPÉCIALITÉS ARTISANALES

À chaque région ou ville sa spécialité : reliez-les correctement.

- | | |
|---------------|--------------|
| Verre • | Moustier |
| Porcelaine • | Grasse |
| Pipe • | Romans |
| Couteau • | Limoges |
| Santon • | Calais |
| Dentelle • | Pays Basque |
| Poterie • | Millau |
| Parfum • | Laguiolle |
| Gants • | Anduze |
| Espadrilles • | Provence |
| Chaussures • | Saint-Claude |
| Faïence • | Biot |



La saison des amours débute !

Durant cette période, on peut assister à la fameuse « danse du hérisson ». C'est un rituel de séduction où le mâle tourne autour de la femelle pendant plusieurs heures, soufflant et se reniflant. Les hérissons sont des mammifères solitaires et polygames : aucun nid commun n'est construit, et la femelle élèvera seule ses petits.

Attention : beaucoup de hérissons sont retrouvés écrasés sur les routes à cette période, car ils sont en pleine recherche de partenaires. Soyez vigilants et ralentissez la nuit pour les protéger !

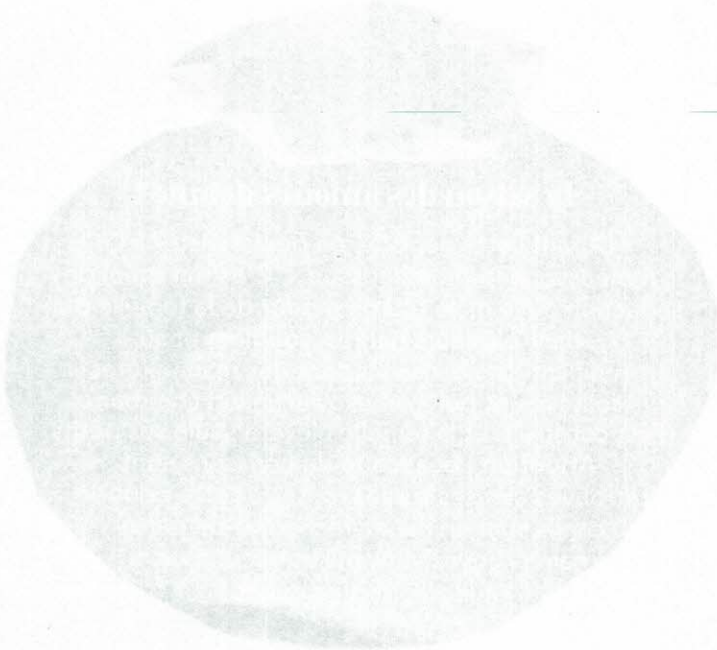


Culture générale
1. Pablo Ruiz y Picasso, 2. 1881,
3. La Vie, 4. Les Demoiselles d'Avignon,
5. danseuse, 6. Guernica.

Verre → Biot
Porcelaine → Limoges
Pipe → Saint-Claude
Couteau → Laguiole
Santon → Provence
Dentelle → Calais

Solution

Poterie → Anduze
Parfum → Grasse
Gants → Millau
Espadrilles → Pays Basque
Chaussures → Romans sur Isère
Faïence → Moustier



SPECIALITES ARTISANALES

- Faïence
- Espadrilles
- Gants
- Parfum
- Santon
- Couteau
- Pipe
- Porcelaine
- Verre